



Organisation scolaire 2017-2018



- Organisation scolaire future
 - Présentation des différents systèmes d'organisation des transports scolaires
 - Avantages et inconvénients
 - Avis des parents
 - Solutions étudiées
 - Solution retenue
- Organisation scolaire - horaires



- L'enfant est placé au centre des réflexions
- Notre mission est de trouver une solution :
 - qui favorise le bien-être de l'enfant
 - qui convienne à la grande majorité des parents
 - qui donne un cadre scolaire de qualité
 - qui soit satisfaisante financièrement pour la Commune



Pour les parents

Avantages	Inconvénients
Le transport convient à une très grande majorité des familles de toute la commune	Aucun
Les horaires des transports sont bons.	
Système de confort pour les familles	



Pour la Commune

Avantages	Inconvénients
Grande satisfaction des parents	Organisation plus onéreuse que l'actuelle
Indépendance de la commune: avantages pour les horaires scolaires	Frais d'achat et d'entretien de véhicules et frais pour les permis des chauffeurs
	Gestion des chauffeurs en cas d'absences
	Moins de ressources en personnel pour les travaux publics



- 3 bus communaux appartenant à la commune
 - sans compter le bus circulant sur Ravoire
 - sans compter l'achat des véhicules

- **Coûts totaux : CHF 218'974.-**



3 véhicules: 1 bus de la commune, 1 car de ligne CarPostal, 1 doublure CarPostal

- **Total des coûts versés à CarPostal: CHF 96'267.-**
 - frais d'abonnements pour la ligne
 - frais pour la doublure
- **Coûts du bus communal: CHF 77'700.-**
(frais d'entretien, impôts, chauffeur)
- **A déduire: 15'000.-**
 - Subvention pour la desserte du Borgeaud

Coûts totaux: CHF 158'967.-, donc une économie de CHF 60'007.- par rapport à l'ancien système



Pour les parents

Sondage réalisé par l'APEMC

1. Les enfants rentrent trop tard le soir

(Certains enfants doivent attendre 30 minutes dans la cour de 16h35 à 17h05 et arrivent tard chez eux. (Les plus tard à 17h39)

2. Les enfants passent trop de temps dans les bus

(Pour les plus éloignés, 4 x 30 minutes/jour)

3. Les enfants rentrent trop tard à midi

4. Difficultés à pratiquer des activités parascolaires

5. La pause de midi pour les élèves éloignés est trop courte et trop longue pour ceux habitant proche de l'école

6. L'étude n'est pas adaptée

(Les enfants arrivent tard à la maison, sans que leurs devoirs ne soient faits)

7. Abandon des bus communaux

8. Sécurité de certains arrêts



Organisation actuelle

Pour la commune

Avantages	Inconvénients
Solution meilleur marché	Service pour l'école: Moins d'indépendance pour les sorties scolaires
Rien à faire en cas d'absence des deux chauffeurs CarPostal	
Frais d'entretien sur un seul véhicule	
Sécurité des transports assurée par le chauffeur soumis aux lois de l'OFT	
Le Borgeaud est desservi (subventions versées à la Commune)	
La pérennité des lignes postales (Ravoire)	



Négociations avec CarPostal

- Solution 1:
 - Proposition: Avancer le départ du car de ligne pour éviter les 30 minutes d'attente (16h35-17h05)
 - Réponse: Pas possible car les élèves des collèges doivent prendre le bus à 16h55 à Martigny-gare. Cet horaire convient également aux élèves du CO de Martigny.
- Solution 2:
 - Proposition: Nouvelle horaire, arrivée à la Croisée à 16h31.
 - Réponse: Solution bonne pour le CO et le primaire, mais pas de correspondance pour les collèges qui doivent attendre 1h30 à Martigny-gare



Achat ou leasing de véhicules (2 bus 50 places et un bus 28 places)

- Bus 28 places
 - Achat CHF 86'534.- (TVA incluse)
 - Leasing CHF 1'481.75/mois sur 5 ans
- Bus 50 places
 - Achat CHF 175'000.- (TVA incluse)
 - Leasing CHF 3'566.60/mois
- Si achat: maintenance/réparation, engagement chauffeur, gestion du personnel:
 - **Investissement initial de CHF 350'000.- et frais annuels de CHF 218'900.-** (comme pour l'année 2015/16)
- Si leasing: engagement chauffeur, gestion du personnel
 - **CHF 248'084.-**



- **Prestataire privé: transport avec chauffeur.**
2 bus à 47 places chacun
 - 1 bus à 155'000.-/an, sans TVA (contrat sur 6 ans)
 - 1 bus à 153'000.-/an, sans TVA (contrat sur 6 ans)
- A ajouter au bus communal => Coûts totaux:
CHF 385'700.-



Négociations avec CarPostal

- Modification des horaires scolaires
- Modification de deux courses à l'horaire CarPostal
- Suppression de la doublure
- Modification du fonctionnement de l'UAPE sur le temps de midi : 2 services-repas, étude, partie récréative

**Cette solution restera en place à l'avenir
(sauf si mise en place de l'horaire continu)**



Solution retenue pour les parents

Avantages

Tous les enfants finissent l'école plus tôt, à savoir à 15h55

Les enfants les plus éloignés sont déposés à l'arrêt du car à 16h30 (au lieu de 17h39)

Les enfants qui ne peuvent pas rentrer chez eux à midi, passent moins de temps dans les bus, car moins de trajets

Le périmètre de prise en charge des enfants aux Rappes a été élargi

Les élèves du CO de Ravoire – La Fontaine - Cergneux peuvent bénéficier de l'étude du soir

Les élèves des collèges (Sion et St-Maurice) peuvent prendre le car de 17h15 à Martigny

Inconvénients

Selon les avis, peut être vu comme négatif: Les enfants dont le temps de midi est insuffisant pour diner chez eux devraient rester à l'UAPE (facultatif)

Les enfants du Chanton d'en Bas et du Gitieux prennent deux bus différents dans une même journée

Potentiellement, certains enfants voyagent debout à la course horaire de la montée le soir + montée mercredi midi

Suppression de la desserte publique du Borgeaud

Solution retenue



Pour la commune

Avantages	Inconvénients
Cette solution résout la grande majorité des problèmes soulevés par les parents, à l'exception de la réintroduction des bus communaux	Situation financière plus onéreuse que l'actuelle
Moins de véhicules autour du centre scolaire	Perte de la subvention pour le Borgeaud
Plus d'heures à disposition du personnel pour les travaux publics	
Pérennité des lignes postales (Ravoire et Trient)	



- La prise en charge sur le temps de midi propose:
 - Repas
 - Partie récréative
 - Etude surveillée pour les devoirs
- Pour tous les enfants de la Commune
- Les demandes d'inscription seront envoyées le 13 avril



- **Insuffisant pour rentrer dîner à la maison**
 - **Secteur Ravoire < 40 minutes**
 - De Planojean au Feylet
- **Suffisant pour rentrer dîner à la maison**
 - **Tous les autres secteurs**



- **La Commune subventionne le 50% des frais de repas et le 50% des frais de surveillance/étude**
- **Tarifs pour les enfants dont le temps de midi est trop court pour dîner chez eux :**
 - **Repas** (prise en charge pause de midi, service du repas, surveillance du repas, nourriture): CHF 4.50 par repas
 - **Etude et récréation** (surveillance, personnel enseignant): coût selon l'échelle tarifaire de l'UAPE (proportionnelle au salaire)
- **Coût total par pause de midi à la charge des parents: de CHF 6.15 à CHF 11.10 par midi**



- **Tarifs pour les autres résidents:**
 - **Repas** (prise en charge pause de midi, service du repas, surveillance du repas, nourriture): **CHF 9.- par repas**
 - **Etude et récréation** (surveillance, personnel enseignant): coût selon l'échelle de l'UAPE (proportionnelle au salaire)
- **Coût total par pause de midi à la charge des parents: de CHF 12.30 à CHF 22.15 par midi**
- **Ces tarifs ont été revus à la baisse par rapport aux tarifs actuels**

Solution retenue en chiffres



- **Coûts supplémentaires:**
 - CHF 70'043.-
- **Coûts existants:**
 - CHF 109'000.-
- **Différence négative de CHF 20'076.-**

**Soit coût total budgeté d'environ
CHF 179'043.-/an**

Conclusion



Le Conseil communal a accepté à l'unanimité in corpore la décision de la Commission scolaire

L'enfant a été placé au centre des réflexions, afin de lui offrir des conditions scolaires de qualité

Cette solution correspond aux attentes de la grande majorité des parents, à l'exception de la réintroduction des bus communaux, qui on l'a vu, est une solution trop onéreuse

Pour définir le fonctionnement et les tarifs de l'UAPE, nous nous sommes appuyés sur l'expérience d'Orsières et de Leytron dont les échos sont bons

Les nouveaux horaires de transports sont avantageux pour tous les élèves de la Commune (primaire, secondaire et collèges)

La nouvelle organisation scolaire a permis d'élargir le secteur de prise en charge des élèves primaires



Organisation scolaire 2017- 2018 horaires



- Respect de la loi et des horaires blocs
- Entrée à l'école 5 minutes avant le début des cours
- Organisation par période de 45 minutes (récréations 15 minutes)
 - 1H > 12 périodes (dont 3 sans les 2H)
 - 2H > 24 périodes
 - 3H > 28 périodes (dont 4 avec une moitié de classe)
 - 4H > 28 périodes (dont 4 avec une moitié de classe)
 - 5-8H > 32 périodes

Matinées de congé



- 1H à 4H ne vont pas à l'école sur un horaire complet (32 périodes)
- On doit compenser par des matinées de congé
- Soit mercredi matin – soit jeudi matin
- Décision en fonction des transports et discutée avec les enseignants concernés pour faire des groupes équilibrés
- Frères et sœurs ont congé le même jour

Horaires 1H



- 9h15 – 11h45
- Congé tous les après-midis
- La moitié des élèves a congé le mercredi matin
- L'autre moitié des élèves a congé le jeudi matin

Horaires 2H



- 9h15 – 11h45
- 13h25 – 15h55
- La moitié des élèves a congé le mercredi matin
- L'autre moitié des élèves a congé le jeudi matin

Horaires 3H



- 8h30 – 11h45
- 13h25 – 15h55
- La moitié des élèves a congé le mercredi matin
- L'autre moitié des élèves a congé le jeudi matin

Horaires 4H



- 8h30 – 11h45
- 13h25 – 15h55
- Deux tiers des élèves ont congé le mercredi matin
- Un tiers des élèves a congé le jeudi matin

Horaires 5H – 8H



- 8h30 – 11h45
- 13h25 – 15h55

Quelle matinée mon enfant a-t-il congé?

*Commune de
Martigny-Combe*



- Pour les futurs 1H, l'information vous parviendra par la poste d'ici la semaine prochaine
- Pour les futurs 2H, 3H, et 4H; les enfants vont recevoir un mot directement à l'école avant les vacances de Pâques

Quelques informations...



- Education physique à l'extérieur durant la bonne période
- Education physique à la salle de sport des Valettes (+ piscine et patinoire)
- Pas de Sportkids pendant les travaux
- Pour élèves de 5H à 8H diminution des études dirigées le soir: elle sera réservée aux besoins avérés
- Réunion de parents de rentrée le **29 août 2017 à 19h30**
- Organisation des classes affichée courant juin
- Effectifs affichés le 14 août
- Rentrée le **17 août à 8h30 pour tout le monde**

Horaires CarPostal 17-18



	Lu-ve CO	Lu-ve Prim	Lu-ma-je-ve Prim	
	76020	Db	76100	
Ravoire, Le Feylet	7.05	8.00	12.55	
Ravoire, hôtel	7.06	8.01	12.56	
Ravoire, Crettex	7.08	8.03	12.58	
Ravoire, bif. la Forclaz	7.12	8.07	13.02	
Le Cergneux, bif.	7.14	8.09	13.04	
La Fontaine, hameau	7.16	8.11	13.06	
Les Rappes VS	7.20	8.15	13.10	
Le Brocard	7.22	8.17	13.12	
Martigny-Croix, croisée	7.25	8.20	13.15	
Martigny, gare	7.32	8.35	13.30	
	Lu-ma-je-ve Prim	Me CO+prim	Lu-ma-je-ve prim	Lu-sa CO
	76050	76070	76110	76150
Martigny, gare	11.45	11.55	15.55	17.15
Martigny-Croix, centre	11.56	12.06	16.06	-
Martigny-Croix, croisée	11.59	12.09	16.09	17.24
Le Brocard	12.01	12.11	16.11	17.26
Les Rappes VS	12.04	12.14	16.14	17.29
La Fontaine, hameau	12.08	12.18	16.18	17.33
Le Cergneux, bif.	12.10	12.20	16.20	17.35
Ravoire, bif. La Forclaz	12.12	12.22	16.22	17.37
Ravoire, Crettex	12.15	12.25	16.25	17.40
Ravoire, hôtel	12.18	12.28	16.28	17.43
Ravoire, Le Feylet	12.20	12.30	16.30	17.45
Le Fays, village	-	-	-	-
Trient, poste	-	-	-	-



Merci pour votre attention!

**Venez nous voir si vous avez des
questions!**

**Nous vous souhaitons d'ores et déjà
un bel été!**